Image not found or type unknown

Droit de travail des conjoints roumain en France

Par **Chiwis**, le **15/07/2013** à **20:43**

Bonjour,

Je suis d'origine bolivienne et ma copine elle est roumaine.
On pense se marier bientôt et on ce demandais quels seraient mes droit après mariage.

Ma copine travaille en france depuis 3 ans et elle a pas besoin d'un titre de travail puisqu'elle possède un master 2, alors que moi je doit renouveller mon titre de séjour tout les ans.

On voudrais savoir si après mariage je devrait encore renouveller ma carte ou doive je suivre une autre procédure.

Je vous remercie beaucoup de vos réponses.

Guido

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés